

NORMALISATION

Nos adresses
postales évoluent

TRAVAUX

Le point sur les travaux
dans notre commune

PORTRAIT

Michèle Franque
et ses amies

ÉTAT-CIVIL

Des nouveautés
pour vos formalités

Saint Pourçain 'en direct

N°39
Janvier 2018

Éditorial



2017 vient de tirer sa révérence. Cette année nous a apporté son lot de difficultés, d'incertitudes, notamment au niveau international. L'économie semble avoir retrouvé quelques couleurs, mais il reste

encore un taux de chômage trop élevé et des conditions de précarité difficilement acceptables dans un pays moderne.

Grâce à une politique économique dynamique, la ville de Saint-Pourçain tire son épingle du jeu et voit frapper à notre porte de nouvelles entreprises, de nouveaux services.

Mais nous sommes à la croisée des chemins. Pour que notre ville continue à se développer et qu'elle ne finisse par végéter autour de ses 5 000 habitants, elle doit se donner les moyens de grandir. D'où l'idée d'une commune nouvelle qui va faire l'objet d'une étude dans les prochains mois. Sans asphyxier l'initiative et le dynamisme des villages périphériques, leur entrée dans une commune nouvelle sera la seule solution pour que tous ensemble, nous relevions les défis de demain pour la bonne santé de notre territoire et le bien-être de ses habitants.

Bernard Coulon,

Maire de Saint-Pourçain-sur-Sioule
et vice-président du Conseil
départemental de l'Allier.



Photo : Studio De Jonghe

NON à la morosité !

Au cours du récent congrès de l'association des maires de France, à Paris, les élus ont attiré l'attention du président de la République et des pouvoirs publics sur la diminution qu'ils estiment « drastique » de la dotation globale de fonctionnement (DGF). Cette DGF est l'enveloppe

allouée par l'État aux collectivités locales, qui s'ajoute à leurs ressources propres issues des différents impôts et taxes. À Saint-Pourçain, on le sait, les taux d'imposition dont la ville a la maîtrise n'ont pas augmenté depuis près de 20 ans. Le conseil municipal du lundi 18 décembre 2017 a confirmé cet état de fait. ➔



Directeur de publication : Bernard Coulon
Rédacteur en chef : Roger Volat
Réalisation : Tomacom (Cesset, 04 70 45 26 90)
Photos : Studio De Jonghe, Roger Volat.

➔ Au niveau national, la dotation de 2017 est ainsi inférieure de 11 milliards d'euros à celle de 2014 et en retrait de 12,5 milliards par rapport à 2013. Le président de la République a annoncé un gel de cette diminution en 2018. Mais « *la situation est tendue depuis plusieurs années* », estiment nombre de maires, partout en France.

Choix politiques et stratégiques

À Saint-Pourçain, on prend acte de ces décisions à caractère national. Mais on dit « *non à la morosité* ». Ainsi, pour la première fois, le budget primitif 2018 a été voté avant la fin de l'année civile. Cela permet une meilleure capacité d'anticipation et la possibilité de travailler sur l'optimisation des plans de financement des projets.

Dire non à la morosité, c'est d'abord poursuivre la baisse des dépenses de fonctionnement, maintenir les taux d'imposition à un niveau acceptable, et surtout poursuivre les investissements communaux. Il s'agit de choix politiques et stratégiques, nécessaires pour guider l'avenir de notre commune, avec lucidité et responsabilité. Ainsi, les dépenses prévisionnelles de fonctionnement pour 2018 s'élèvent à 5 200 000 euros, en baisse de 400 000 euros par rapport à l'année précédente. Le montant des investissements prévus est de 3 216 000 euros. Une étude sera menée pour la réfection de la passerelle, une voie de transport doux que les Saint-Pourçinois affectionnent particulièrement ; une nouvelle tranche de travaux de l'église va enfin pouvoir se mettre en place ; les travaux d'accessibilité des bâtiments publics pour des personnes en situation de handicap se poursuivront en 2018, avec notamment l'installation d'un ascenseur pour accéder à la salle Mirendense ; les travaux de voirie se poursuivront, notamment route de Briailles, pour rendre plus agréable la circulation et surtout améliorer la sécurité publique ; un projet de développement sportif verra le jour aux Cordeliers ; au restaurant scolaire, des équipements permettront d'améliorer la fabrication des repas pour les enfants...

Nous poursuivrons, aux côtés de la communauté de communes Saint-Pourçain-Sioule-Limagne, un programme ambitieux de rénovation du



Pose de la première pierre du centre de formation des sapeurs-pompiers, le 16 décembre dernier.

centre-ville avec la réfection de la Cour des Bénédictins ou bien encore le développement de la zone industrielle des Jalfrettes. Nous avons posé la première pierre du centre de formation départemental des sapeurs-pompiers, samedi 16 décembre : une fierté pour notre ville d'accueillir cet équipement haut de gamme.

En outre, il nous faut pouvoir maintenir dans nos murs la population locale et attirer les Bourbonnais de passage et les touristes qui choisissent

notre cité pour leurs vacances. Aussi, nous travaillons activement sur le maintien des commerces de proximité. Un programme d'aide à la réhabilitation et à la reprise des commerces est sur les rails.

Enfin, le développement de l'animation culturelle se poursuit, là encore en lien avec la communauté de communes. Rire et se détendre devant un spectacle ou un concert, c'est aussi un bon moyen de lutte contre la morosité ! ■

Le point sur les travaux dans notre commune

Travaux réalisés depuis décembre 2016

- Réaménagement et extension de la salle socioculturelle Champ-Feuillet.
- Travaux d'accessibilité des bâtiments communaux (Agenda d'accessibilité programmée - Ad'ap) : 2^e tranche qui concerne essentiellement la conformité d'escaliers et de sanitaires dans différents bâtiments communaux.
- Extension des vestiaires femmes du centre de secours.
- Création d'un sanitaire PMR sur le parking de l'hôtel des Postes.
- Réfection partielle des toitures et des menuiseries extérieures de l'Hôtel de Ville.
- Projet de développement des cheminements et des activités sportives et de loisirs sur les bords de Sioule.
- Projet de remplacement de la passerelle sur la Sioule.
- Aménagement d'un local derrière le centre de secours pour les associations suivantes : Sporting Club Général et Sports pour tous.
- Abattage de peupliers vétustes et dangereux à l'île de la Ronde et aux Cordeliers.
- Élagage des platanes des Cours et de l'ancienne route de Varennes.

Travaux en cours

- Étude projet de voirie : rue des Remparts, route de Briailles et lotissement de la Saint-Julien.
- Étude des travaux de rénovation intérieure de l'église Sainte Croix et de l'embranchement de l'escalier nord.
- Projet d'aménagement d'un ascenseur et création d'un sanitaire PMR à la salle Mirendense.

Travaux futurs

- Réfection de deux courts de tennis à la Moutte.
- Création d'un préau dans la cour de l'école Dolto.
- Pose des panneaux des nouvelles rues.
- Réfection des toitures des maisons de la Moutte et de la Ronde.
- Réfection des menuiseries de l'école Dolto (dernière tranche).
- Création d'un pigeonnier pour limiter la reproduction des pigeons.

La Loi fait obligation à toutes les communes de procéder à la dénomination des principales voies et à la numérotation des habitations et constructions.

Travaux et aménagements



Normalisation

Nos adresses postales évoluent

En 2016, le Conseil municipal a procédé à la dénomination de bon nombre de rues et voies communales. Cependant, pour être complète, une adresse doit comporter également un numéro. Une action de normalisation des adresses sur l'ensemble du territoire de la commune a donc été engagée, en partenariat avec La Poste.

Cette action municipale répond à l'amélioration des services rendus aux citoyens saint-pourcinois, notamment en terme de sécurité (Services d'urgence, Pompiers, Gendarmerie), et d'efficacité des services (La Poste, ERDF...) grâce à une localisation de votre domicile à partir d'une adresse précise.

Ainsi, le repérage pour l'orientation des visiteurs ou livreurs, l'intervention des services de secours ou des services publics sur les différents réseaux, la délivrance des autorisations du droit des sols ou les opérations de recensement de la population, s'en verront grandement facilités.

Désormais, l'ensemble des voies, rues, chemins ou lieux-dits extérieurs au centre-ville notamment les secteurs de Breux, Briailles, les Tuileries, les Terres Molles, Baruthet et Les Brosses et ainsi que les voies desservant les zones d'activités, disposent d'une dénomination propre. Un numéro de voirie ayant été attribué à chaque construction.

Les panneaux de voirie seront installés progressivement par les services municipaux. Chaque riverain, à réception du courrier lui notifiant sa nouvelle adresse, est invité à se présenter au centre technique municipal pour la remise de sa plaque de numérotation

qui est à apposer visiblement sur la façade ou sur la boîte aux lettres. Un certificat de numérotation pourra être remis sur demande.

Il conviendra par ailleurs à chacun de communiquer sa nouvelle adresse à ses différents interlocuteurs.

Bien entendu, les habitants disposant déjà d'une adresse complète ne sont pas concernés par cette action de normalisation.

Considérant le grand nombre d'adresses – correspondant à environ 90 rues et lieux-dits pour plus de 600 adresses – et des possibles déménagements ou changements de résidence, la notification individuelle des nouvelles adresses, en dépit de toute l'attention portée par nos équipes à une communication la plus précise possible, peut connaître des oublis ou imprécisions. Aussi les services municipaux restent à votre disposition pour tout renseignement utile. ■



Pour consulter la liste des rues et voies concernées, veuillez visiter le site internet de la mairie : www.ville-saint-pourcain-sur-sioule.com

Mairie : quelques numéros utiles...

- | | | | |
|--------------------------------------|----------------|--|----------------|
| ● Accueil : | 04.70.45.35.27 | ● Sport, jeunesse, vie locale et associative : | 04.70.45.88.45 |
| ● Fax mairie : | 04.70.45.55.27 | ● État-civil, urbanisme et assainissement : | 04.70.45.88.52 |
| ● Cabinet du maire : | 04.70.45.04.78 | ● Comptabilité : | 04.70.45.88.60 |
| ● Centre technique municipal : | 04.70.45.33.42 | ● Bibliothèque : | 04.70.45.80.66 |
| ● Centre communal d'action sociale : | 04.70.45.88.65 | ● Police municipale : | 04.70.45.86.97 |



Retrouvez toute l'actualité de la ville et les anciens numéros de Saint-Pourcain en direct sur www.ville-saint-pourcain-sur-sioule.com



ASSAINISSEMENT TROP DE FACTURES IMPAYÉES

L'assainissement est un service municipal exploité en régie depuis 2014, ce qui permet une gestion au plus près des réalités du terrain et des économies, par rapport à la gestion confiée précédemment à de grandes entreprises.

Ainsi, malgré le renouvellement d'une grande part des réseaux et une station d'épuration neuve comportant une installation de traitement des micropolluants unique en France, la municipalité a pu contenir le taux des taxes d'assainissement et même le diminuer chaque année pour se stabiliser à un peu plus de 2 €/HT/m³.

Malheureusement, nous constatons de plus en plus une augmentation des factures d'assainissement impayées. Le montant des factures impayées avoisine actuellement les 100 000 euros.

Il ne faut pas croire que les élus ne connaissent pas ceux qui n'honorent pas leur facture, bien que ce soit le SIVOM Val d'Allier qui édite les factures d'eau et d'assainissement en même temps. La liste des factures impayées est connue des agents et des élus municipaux et pourrait même être rendue publique.

Ainsi, pour équilibrer le budget, faut-il faire supporter le montant des factures impayées à ceux qui les régulent ? Assurément non.

La municipalité a décidé de réagir et, dans les jours qui viennent, vont se mettre en place plusieurs actions

pour recouvrer les factures impayées. Cela passera par la voie du contentieux bien évidemment en collaboration avec la Trésorerie. Cela pourra aussi se faire par le recours à un huissier de justice, voire par des actions techniques en bouchant la sortie d'évacuation des eaux usées des récalcitrants.

Si, à la lecture de cet article, quelques-uns se reconnaissent, il est encore temps de se manifester à la mairie ou à la trésorerie, pour demander un étalement qui peut se comprendre dans des situations difficiles, ou tout simplement régler lorsque c'est possible.

La dépollution humaine a un coût que la collectivité doit prendre en charge techniquement, mais il est du ressort de chacun d'y participer financièrement au nom du principe « pollueur-payeur ». ■

EXPRESSION POLITIQUE

LE RETOUR DES QUATRE JOURS À L'ÉCOLE

La réforme des rythmes scolaires n'aura vécu que durant trois années. Chacun s'accorde à penser que les temps d'activité périscolaires mis en place le vendredi après-midi à Saint-Pourçain ont été organisés avec soin et ont donné satisfaction tant aux élèves qu'à leurs familles. Mais cette réforme fut, comme c'est souvent le cas, beaucoup trop précipitée. On n'a pas pris, en 2014, le soin de consulter suffisamment les chronobiologistes. Moins d'un an après la mise en place de la réforme, le consensus relatif à la semaine de quatre jours avait déjà du plomb dans l'aile. Un rapport de l'inspection générale de l'éducation nationale, daté de juin 2015, relevait que « de très nombreux enseignants et directeurs indiquent une fatigue accrue des élèves, en particulier en fin de semaine » après la mise en place de la réforme. Une fatigue qui avait été également constatée par certains parents dès la mise en place de la semaine de quatre jours et demi, les poussant à montrer leur désapprobation.

32% des villes françaises sont revenues à la semaine de quatre jours à la rentrée 2017. À Saint-Pourçain, le conseil municipal, en date du 28 novembre, a voté la fin de la semaine à quatre jours et demi. Eux aussi consultés, comme l'avait demandé le directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Allier, les trois conseils d'école (Michelet-Berthelot, Camille-Claudiel, Françoise-Dolto) se sont prononcés, le 18 décembre, en faveur du retour de l'école sur quatre jours. Le DASEN devrait suivre ces avis concordants.

Ce dossier, qui a mobilisé de nombreux acteurs durant trois ans, montre à quel point la concertation est indispensable avant toute décision. Elle aurait, dans le cas présent, évité une désorganisation des familles et du travail des agents de nos collectivités. Et puis, n'aurait-on pas pu penser, en premier lieu, au rythme de vie et de travail des premiers concernés dans cette affaire, les enfants de nos écoles ?

LIBERTÉ D'EXPRESSION...

Le support d'expression que nous utilisons par le biais de cet article est un moyen de porter nos idées, notre façon de voir, nos opinions, sans tabou, sans restriction, mais aussi sans agressivité et sans haine... il est le reflet de notre pensée. Ces propos valent aussi bien pour le groupe majoritaire que pour notre groupe d'opposition.

Suite à la parution de notre journal *Parlons Vrai à Saint-Pourçain*, nous avons reçu de multiples encouragements, félicitations, propos bienveillants... qui nous sont allés droit au cœur ! Mais quelle ne fut pas notre désappointement à la réception d'une certaine lettre anonyme ! D'autant plus que nous indiquions dans ce même journal tous les moyens de nous joindre, téléphonique, postal ou par courrier électronique. Le dialogue permet l'ouverture d'esprit vers des idées que l'on n'a pas envisagées, c'est par l'échange que l'on peut se rendre compte de ses erreurs.

La liberté d'expression est une valeur républicaine à laquelle nous tenons expressément. L'anonymat est le courage des lâches...

Souhaitons que cette première lettre anonyme soit la dernière et que tout le monde puisse continuer à s'exprimer librement ! Nous ne retiendrons que les autres témoignages reçus qui portent à croire que les Saint-Pourcinois sont majoritairement ouverts et constructifs.

Ce n'est pas uniquement ce type de courrier qui nous amène à réagir. Aujourd'hui en Autriche, malgré l'élection d'un président démocratique, de nombreux ministres d'extrême droite sont entrés au gouvernement... espérons que cela n'aille pas plus loin...

Soyons vigilants mais restons optimistes !

Nous vous souhaitons d'agréables fêtes et une excellente année 2018 !

Michèle Franque et ses amies, « dinosaures » de la solidarité

Michèle Franque est l'une des bénévoles les plus actives de Saint-Pourçain-Sioule. Au programme de décennies d'action, la santé et le développement de l'aide internationale.

Lorsque l'on interroge Michèle Franque sur ses multiples activités bénévoles depuis des décennies, elle répond d'emblée : « *Je ne suis pas toute seule. Sans mes amies, je ne ferais rien. C'est toute une équipe qui est engagée dans des actions tout au long de l'année* ». Et elle ajoute, dans un éclat de rire : « *Nous sommes les dinosaures de la solidarité !* » Mais les « dinosaures » sont bien encadrés. On pourrait mettre l'adjectif au féminin, car les messieurs sont peu représentés dans les activités proposées par Michèle Franque. « *Cela devrait pouvoir être corrigé, et nous aimerions aussi pouvoir recruter des jeunes.* » Mais c'est une autre histoire. L'engagement associatif et citoyen est un travail de longue haleine et, à travers ces quelques lignes, un appel est lancé aux jeunes du pays saint-pourcinois pour qu'ils rejoignent les actions bénévoles actuelles et à venir.

Cité scolaire

Michèle Franque est tout d'abord l'infirmière que des milliers d'élèves ont connue à la cité scolaire Blaise de Vigenère durant 33 ans. Une infirmière compétente, à l'écoute des élèves, soucieuse de participer à l'existence d'un bon climat scolaire dans l'établissement. Établissement qu'elle n'a d'ailleurs pas quitté car elle siège toujours au conseil d'administration en qualité de membre expert. Michèle a créé, voici 25 ans, aux côtés du Docteur Marie-Antoinette Lamarque, le comité local de promotion de la santé. Un comité qui travaille sur la prévention en matière de santé et sur le soutien des malades. Par exemple, Michèle Franque et plusieurs bénévoles ont rejoint, à travers le comité, l'association Allier Alzheimer. « *Nous avons créé une antenne de l'association à Saint-Pourçain, et nous organisons*



chaque année une formation aux aidants familiaux. Tous rencontrent de nombreuses difficultés et se sentent bien seuls face à la maladie et à ses conséquences sur l'entourage des malades. »

Thérapie douce

Le comité local de promotion de la santé organise par ailleurs un atelier mémoire chaque semaine. « *L'atelier a lieu le lundi de 14h à 17h et le mardi de 14h30 à 17h à la salle Ernest-Maximin* », précise Michèle Franque. Cette dernière est également l'une des pilotes de la « gym après cancer ». Des séances sont proposées aux personnes qui ont été atteintes par cette maladie. Au programme, de la gymnastique le lundi de 11h à 12h à la salle Alcazar, avenue Pasteur, et le vendredi de 9h30 à 10h30. Mais aussi une marche proposée chaque mercredi. Les anciens malades sont unanimes pour reconnaître les bienfaits de cette thérapie douce.

D'un coin du Mali

Mais Michèle Franque est aussi connue pour son action dans le domaine de l'international. Il y a 35 ans, elle a créé une section de l'association LACIM (Les amis d'un coin de l'Inde et du monde), dont le siège national est situé à Croizet-sur-Gand, dans la Loire. « *L'association a tissé, au fil des années, près de 300 jumelages avec des villes et des villages en difficulté, notamment en Inde et au Mali. La section saint-pourcinoise s'est engagée par exemple, au Mali, à la construction d'une maternité*

avec centre nutritionnel et pharmacie villageoise. Nous avons participé au forage de trois puits. Très proches de l'agriculture durable, nous avons travaillé à la création d'un magasin de céréales, de jardins et poulaillers familiaux. Nous mettons par ailleurs l'accent sur l'alphabétisation des femmes », résume Michèle Franque. Chaque année, comme ce fut le cas en décembre, LACIM propose à Saint-Pourçain une grande exposition sur l'art et l'artisanat dans les pays d'Afrique et de l'Inde. Elle organise aussi diverses activités comme la vente de muguet le 1^{er} mai, participe à des brocantes avec son équipe, organise concours de belote et lotos... On retrouve aussi Michèle Franque dans les stands du téléthon, début décembre...

Une équipe

Son énergie n'est plus à démontrer. Une énergie communicative ! « *Je rappelle que je ne suis pas seule* », insiste-t-elle. Au risque d'oublier une ou deux personnes, Michèle Franque rend hommage à toutes les amies qui sont à ses côtés : « *Noëlle Bouchaudy, Madeleine Cartoux, Mireille Dessagne, Marie-Antoinette Lamarque, Monique Grenet, Dany Trouchon, Marie-Cécile Monéger, Marie-Claire Roy, Edith Reynaud, Jeannette Busseron, Odette Grobost...* » Une équipe souriante, sympathique, minutieuse, qui se dépense sans compter pour mener des actions de solidarité et favoriser, ici et ailleurs, le « bien vivre ensemble ». ■



Enregistrement et gestion des PACS en mairie



Carte d'identité : ce qui change

Depuis le 21 mars 2017, et à l'instar de la délivrance des passeports biométriques déjà en place, seules 16 mairies de l'Allier, dont Saint-Pourçain-sur-Sioule, sont en mesure de délivrer les cartes d'identité. Ce nouveau dispositif doit permettre de mieux protéger la population, notamment contre la fraude, les usurpations d'identité et la menace terroriste.

Les modalités à respecter pour effectuer sa demande de carte d'identité ou de passeports sont les suivantes :

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone sur le site : <https://ants.gouv.fr/> ou bien retirer en Mairie un formulaire papier à compléter.
- En cas de pré-demande électronique, je l'imprime pour la joindre aux pièces de mon dossier.
- Je prends rendez-vous pour un mercredi ou un vendredi avec la Mairie de Saint-Pourçain-sur-Sioule.
- Je rassemble les pièces justificatives.
- Je me présente en Mairie le jour du rendez-vous de la pré-demande ou pour y déposer mon formulaire papier dûment complété et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je retire ma carte d'identité ou mon passeport dans la Mairie où j'ai déposé ma demande lorsque je suis avisé de sa mise à disposition.

Compte tenu des délais d'obtention du rendez-vous qui peuvent atteindre plusieurs semaines, s'ajoutant au délai de délivrance des titres d'identité, il est vivement recommandé d'anticiper vos demandes de rendez-vous.

Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement la modification et la dissolution des pactes civils de solidarité (PACS) sont transférés à l'officier de l'état civil de la mairie du domicile. Le passage du PACS en Mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la « loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle » publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48).

Rappel : Le PACS est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer.

L'enregistrement des PACS s'effectue sur rendez-vous, les partenaires doivent produire l'original de la convention et les pièces justifiant de leur état civil et attestant de l'absence d'empêchement (lien de parenté notamment).

En savoir plus : www.service-public.fr



Déclaration de naissance : les parents ont désormais 5 jours

La loi allonge de trois à cinq jours le délai légal pour déclarer la naissance de son enfant auprès de l'officier de l'état civil du lieu d'accouchement. Le jour de la naissance ne fait pas partie du décompte, et lorsque le dernier jour du délai est un samedi, un dimanche ou un jour férié, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Cette mesure de souplesse répond à une recommandation du Défenseur des droits, constatant que des retards et omissions pouvaient survenir du fait de la méconnaissance par certains parents de la législation applicable ou des horaires de fermeture des services de l'état civil, notamment le week-end.

Agenda !

21 janvier • Tournoi de Judo au gymnase Jean Reynaud

24 mars • Printemps du Saint-Pourçain au kiosque

31 mars • Cyclisme. Tour du Pays saint-pourcinois : départ et arrivée place Saint-Nicolas

22 avril • 45 ans des Danse & Twirl / Les Symphony's au gymnase Jean Reynaud

1^{er} mai • Tournoi de rugby aux Cordeliers

9 juin • Journée des débutants de football au stade de la Moutte

16 juin • Intervillage aux Cordeliers